

COMMUNE DE GIEVRES

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2018

Sommaire :

I. Elements de contexte	2
A. Démographie	2
B. Objet du budget	3
II. Priorites du budget.....	3
III. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement.....	3
A. Section de Fonctionnement	3
1. Recettes de fonctionnement.....	3
2. Dépenses de fonctionnement.....	3
B. Section d'investissement.....	4
1. Recettes d'investissement.....	4
2. Dépenses d'investissement.....	4
IV. Credits d'investissement et le cas échéant de fonctionnement pluriannuels	4
V. Niveau d'endettement.....	4
VI. Capacité de désendettement	5

INTRODUCTION

Conformément à l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et à l'article L.2313 du code général des collectivités territoriales, « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » est jointe aux comptes administratifs et aux budgets primitifs afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la ville. Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2018.

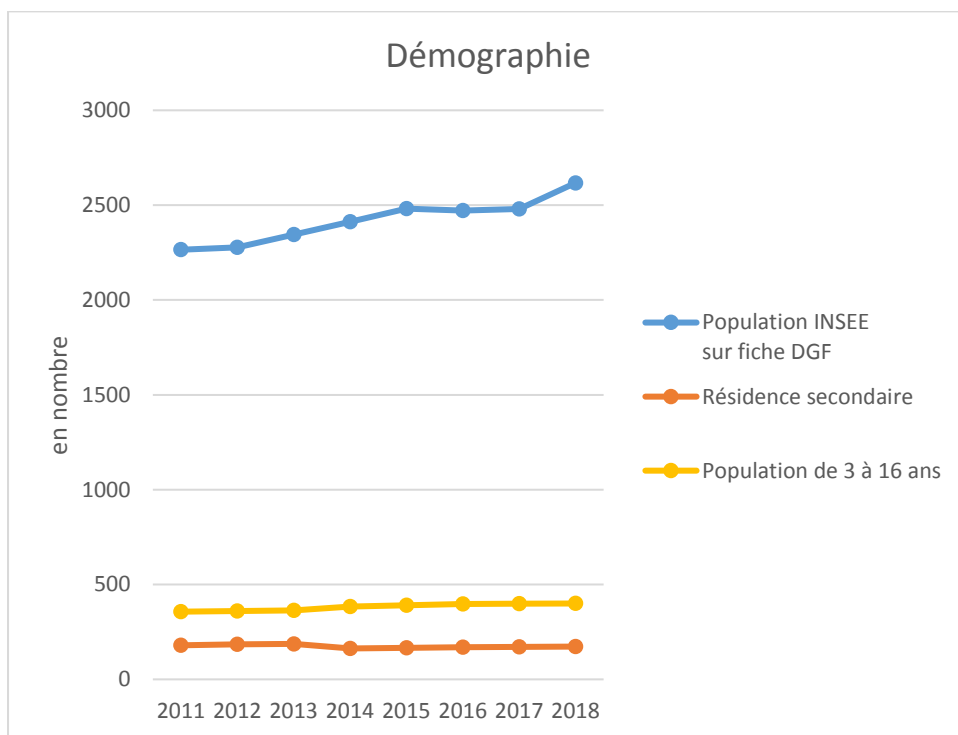
Le budget primitif 2018 a été adopté le 12 avril 2018 par le conseil municipal.

I. ELEMENTS DE CONTEXTE

A. Démographie

Une variation progressive et régulière de la population est constatée.

- Une population de 2480 habitants
- Densité moyenne 65,18 habitants / km²
- Une évolution moyenne de population à +2,2 % par an (+0,48% en national)



A la fin 2018, il y avait 1 793 équivalent habitants raccordés au réseau collectif d'assainissement. Ce réseau mesure 25,2 km.

Il est raccordé pour le bourg et les hameaux alentours à une station d'épuration (réhabilitée en 2010) avec unité de déphosphatation et 6 bassins macrophytes (année 2012), celle-ci peut traiter les eaux jusqu'à un équivalent de 2 000 habitants.

Le hameau de Saugirard et la rue des Bardelles sont raccordés à un lagunage (année 1995) appartenant conjointement aux communes de Gièvres et Selles-sur-Cher.

B. Objet du budget

Ce budget permet la gestion du service d'assainissement collectif aussi bien pour le réseau de collecte que le traitement des eaux usées.

II. PRIORITES DU BUDGET

L'objectif de maîtrise des charges de fonctionnement est resté une priorité afin de préserver notre capacité d'autofinancement et maintenir un montant de dépenses d'équipements correspondant aux besoins du service, tout en remboursant la dette.

L'état général du réseau parfois très ancien nécessite une planification régulière de réhabilitation notamment sur les pompes de relevage. Un diagnostic réalisé sur 2018 va permettre de planifier la réhabilitation des canalisations et la pérennisation du fonctionnement de la station d'épuration.

III. RESSOURCES ET CHARGES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

A. Section de Fonctionnement

1. Recettes de fonctionnement

Ce budget encaisse principalement les redevances d'abonnement au service et de consommation en fonction du nombre de m³ d'eau potable.

Chapitre	CA 2017	Budget 2018	CA 2018
Ordre	25 213,00	25 213,00	25 213,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	25 213,00	25 213,00	25 213,00
Réel	159 657,26	194 311,92	170 113,01
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)		43 111,92	
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de services, marchandises	157 167,26	150 000,00	168 868,01
77 - Produits exceptionnels	2 490,00	1 200,00	1 245,00
TOTAL	184 870,26	219 524,92	195 326,01

2. Dépenses de fonctionnement

Les principales dépenses concernent l'entretien du réseau, l'énergie et les fluides. Toutefois les dotations aux amortissements dépassent les dépenses réelles du service, pesant lourdement sur la tarification.

Chapitre	CA 2017	Budget 2018	CA 2018
Ordre	101 332,27	117 173,00	104 171,71
023 - Virement à la section d'investissement		13 000,00	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	101 332,27	104 173,00	104 171,71
Réel	76 239,55	102 351,92	82 238,39
011 - Charges à caractère général	49 380,24	76 200,00	56 675,01
022 - Dépenses imprévues (exploitation)		511,92	
66 - Charges financières	26 859,31	23 540,00	23 523,38
67 - Charges exceptionnelles		2 100,00	2 040,00
TOTAL	177 571,82	219 524,92	186 410,10

B. Section d'investissement

1. Recettes d'investissement

Chapitre	CA 2017	Budget 2018	CA 2018
Ordre	101 332,27	117 173,00	104 171,71
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	101 332,27	104 173,00	104 171,71
021 - Virement de la section d'exploitation		13 000,00	
Réel	2 147,00	84 963,73	12 773,14
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		43 943,73	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 147,00	4 270,00	4 279,14
13 - Subventions d'investissement		36 750,00	8 494,00
16 - Emprunts et dettes assimilées			
TOTAL	103 479,27	202 136,73	116 944,85

2. Dépenses d'investissement

Chapitre	CA 2017	Budget 2018	CA 2018
Ordre	25 213,00	25 213,00	25 213,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 213,00	25 213,00	25 213,00
Réel	111 226,46	176 923,73	137 744,56
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			
020 - Dépenses imprévues (investissement)		5 923,73	
16 - Emprunts et dettes assimilées	82 650,52	74 360,00	74 353,92
20 - Immobilisations incorporelles		11 490,00	3 720,00
21 - Immobilisations corporelles	26 085,94	24 492,00	13 755,56
23 - Immobilisations en cours		10 000,00	5 376,00
902 - Diagnostic réseau existant	2 490,00	50 658,00	40 539,08
TOTAL	136 439,46	202 136,73	162 957,56

Les principales réalisations sur l'année 2018 ont été :

- Le diagnostic du réseau de collecte (41k€),
- Des pompes de relevage (7k€),
- La vidéo protection (6k€),
- La réhabilitation électrique de la station d'épuration (5k€).

IV. CREDITS D'INVESTISSEMENT ET LE CAS ECHEANT DE FONCTIONNEMENT PLURIANNUELS

Autorisation de programme n°902 - Opération de diagnostic du réseau existant

Exercice	2016	2017	2018	Total
Crédits de paiement prévisionnels	- €	2 490,00 €	56 658,00 €	59 148,00 €
Recettes prévisionnelles	- €	- €	28 334,00 €	28 334,00 €
Solde	- €	- 2 490,00 €	-28 324,00 €	-30 814,00 €

V. NIVEAU D'ENDETTEMENT

Il reste un capital bancaire de 560 522,65 € (226,02 €/habitant) à rembourser.

VI. CAPACITE DE DESENDETTEMENT

Il ressort de l'exercice 2018 une Epargne Brute (CAF Brute) de 87 874,62 € permettant un désendettement sur 6,38 ans.

Fait à Gièvres, le 9 avril 2019

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'R. Mougne', written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE de GIEVRES' at the top, a central emblem of a town with a church spire, and '47 (Loir et Cher)' at the bottom. The stamp is partially obscured by the signature.

Le Maire, Robert MOUGNE